



---

# CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ

## PROCÈS-VERBAL

Séance du 28 avril 2016

- approuvé le 09 juin 2016 -

---

PRESENTS	
<b>Membres du Conseil</b>	Sandrine AMSTUTZ, Nicola BALLHAUSEN, Kristine BALSLEV, Daphné BAVELIER, Kerstin BRINKMANN, Ecaterina BULEA BRONCKART, Caroline DAYER, Olivier DESRICHARD, Edouard GENTAZ, Paolo GHISLETTA, Yvan SANCHEZ, Gaviota VILLAMIL
<b>Ex officio</b>	Pierre BATARDON – administrateur, Pascal ZESIGER – doyen, Stéphanie BOUCHET-ROSSIER, Aline MEYER, Valérie FAVEZ – conseillères aux études
<b>Invité(s)</b>	Jean-Luc DORIER, Tibault LAUWERIER (MAS « Education Internationale et Recherche – EIR »)
EXCUSES	
<b>Membres du Conseil</b>	Abdeljalil AKKARI, Vanessa BARBIER, Pierre BARROUILLET, Jean-Michel BAUDOIN, Argelia CIODINI, Mélanie DIAMANTINO CHAVES, Marc DURAND, Laurent FILLIETTAZ, Natasha FREDERIC, Guido GENDOLLA, Francia LEUTENEGGER, Somayah NASIR, Sylvie TISSOT, Sabine VANHULLE
<b>Ex officio</b>	Madiha NASIR, Pascale PASCHE-PROVINI, Stéphanie BOUCHET-ROSSIER – conseillères aux études

### Ordre du jour

- 1 – Approbation du PV de la séance du 10.03.2016
- 2 – Communications du doyen
- 3 – Désignation des candidats à la fonction de vice-doyen pour la période 2016-2018
- 4 – Liste des cours des deux Sections et de l'unité TECFA
- 5 – CAS « Autisme : diagnostic, intervention et recherche » [nouvelle formation] – projet de convention, de règlement d'études & de plan d'études
- 6 – MAS « Education Internationale et Recherche »
  - projet de modification du règlement d'études – *pour approbation*
  - projets de plans d'études des CAS et DAS – *pour adoption*
- 7 – Réflexion sur l'avenir de la Faculté
  - « notre projet de la Faculté » – Version finale : discussion et validation pour transmission au décanat
- 8 – Divers

## **1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10.03.2016**

Le procès-verbal est approuvé.

## **2. COMMUNICATIONS DU DOYEN**

### **• Conseil d'orientation stratégique (COST)**

Pour la première fois, le COST, composé de personnalités extérieures à l'Université, a organisé une réunion durant laquelle chaque doyen a présenté les projets et défis de sa Faculté. Le COST a trouvé l'exercice très intéressant, de même que le Rectorat et les doyens.

### **• Réunion entre la Commission de formation et de l'évaluation des enseignants de la Faculté (COMEVAL) et le doyen**

- La COMEVAL souhaite effectuer un sondage auprès des enseignants et des étudiants de la Faculté afin d'évaluer leur degré de satisfaction par rapport aux évaluations.
- Une réunion d'information sera organisée par la COMEVAL afin d'informer les enseignant-e-s nouvellement engagé-e-s des modalités d'évaluation.
- Par ailleurs, la Commission étudie la possibilité de réduire la fréquence des évaluations, jugée trop lourde (tous les 3 ans pour le Master, tous les 2 ans pour le Bachelor).
- Actuellement, sont évalués soit les enseignements individuellement, soit les filières ; la Commission souhaite que l'évaluation soit élargie à des regroupements d'enseignements (par exemple les modules en Sciences de l'éducation ou les orientations en psychologie). La responsable du Pôle de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage, dont dépend le Service d'évaluations des enseignements, a indiqué que ce type d'évaluation est possible moyennant une demande spécifique auprès du service ADEVEN afin d'adapter les questionnaires.
- La Faculté souhaiterait que les formulaires d'évaluation permettent à l'étudiant-e d'indiquer le cursus dans lequel il-elle est inscrit-e. L'ajout d'une telle rubrique n'est techniquement pas possible actuellement, mais un nouveau logiciel pourrait offrir cette possibilité à l'avenir.
- Conditions d'intervention du doyen en cas d'évaluation non satisfaisante : cette intervention est exigée par le Rectorat, mais ce sont les Faculté qui déterminent les critères : en FPSE, il a été convenu que le doyen interviendra : - si plusieurs enseignements d'un même enseignant posent problème, - si les problèmes liés à un enseignement sont signalés et persistent plusieurs années de suite.

### **• Collège Rectorat-Décanats (CRD) « au vert » des 11 & 12 avril 2016**

- Relations Facultés/Centres interfacultaires

Le Rectorat précédent était très favorable à la création de Centres interfacultaires. Le Rectorat actuel souhaite faire un bilan notamment du point de vue de la gouvernance et des relations entre les Centres et les Facultés, qui se distendent au fil du temps. Par ailleurs, le CRD a confirmé que les Centres n'ont pas la possibilité de décerner des doctorats.

- **MOOCs**

Le bilan des MOOCs est positif, même si 95% des étudiants qui s'inscrivent à un MOOC ne le terminent pas. La volonté affirmée du Rectorat est d'englober les MOOCs dans les enseignements facultaires. Le doyen relève que la FPSE reste la seule faculté à ne pas en proposer, même si elle participe aux MOOCs des Centres interfacultaires en Sciences affectives et en Droits de l'enfant.

- **Université numérique**

Le Rectorat est en train de réaliser un état des lieux dans le but de rassembler les forces de l'Université dans ce domaine. Il a été demandé aux doyens de faire également un bilan de la situation dans leurs Facultés.

- **Position de l'UNIGE concernant l'utilisation de montres connectées et smartphones durant les examens**

Tous les appareils électroniques communiquant (téléphones, montres connectées, ipad) sont interdits durant les examens, sauf information contraire. Cette décision doit être inscrite dans un texte légal, en préparation par le Secteur des affaires juridiques.

- **Budget 2016**

L'Université n'a toujours pas obtenu d'informations confirmées.

- **Débat sur l'avenir de la Faculté** : le Décanat attend le rapport du Conseil participatif pour effectuer une synthèse de toutes les prises de position.

### **3. CANDIDATURES À LA PRÉSIDENTE DE LA SECTION DE PSYCHOLOGIE POUR LA PÉRIODE 2016-2018**

La prochaine Présidence de la Section de psychologie travaillera aux objectifs fixés dans le « Projet de Faculté » dans un contexte de fortes contraintes telles que les dimensions recherche fondamentale et professionnalisante et avec un nombre d'étudiants en forte expansion (et pas de « numerus clausus » à l'inscription).

- Cf. Annexe 1

Soumises au vote, ne suscitant ni commentaires ni questions, les candidatures d'Edouard Gentaz et de Didier Grandjean aux fonctions de président et vice-président de la Section de psychologie pour la période 2016-2018 obtiennent un préavis positif à l'unanimité (12 voix).

## **4. LISTES DES COURS DES DEUX SECTIONS ET DE TECFA**

- **SSED** : pas de changement majeur. Les modifications, indiquées en gras, concernent essentiellement des changements de libellés et/ou d'intervenants, ainsi que des cours donnés/non-donnés.

Ne suscitant ni commentaires ni questions, la liste des cours de la Section des sciences de l'éducation pour l'année académique 2016-2017 est approuvée à l'unanimité (12 voix).

- **Psychologie** : idem que pour la SSED.
  - **Bachelor** : 1<sup>ère</sup> & 2<sup>ème</sup> années : modification UF obligatoires **54 crédits** + 6 crédits UF à option (au lieu de 12) ; 2<sup>ème</sup> & 3<sup>ème</sup> années : modification de la liste des cours à option

+ 6 cours supplémentaires dans le domaine de la psychologie, ce sont notamment des cours de Master transférés sur le Bachelor pour rééquilibrage de l'offre.

Pour les étudiants entrant en B2 en 2016-2017 ils devront valider **42 crédits** dans les cours à option de B2-B3 et non plus 39 comme annoncé, suite à la décision de ne proposer qu'un TP obligatoire en B3.

- **Logopédie** : départ en retraite d'U. Frauenfelder, les cours ont été répartis entre les différents enseignants du programme de logopédie.

Ne suscitant ni commentaires ni questions, la liste des cours de la Section de Psychologie pour l'année académique 2016-2017 est approuvée à l'unanimité (12 votants).

- **TECFA**

- **MALTT** : pas de changement majeur ; un enseignant en attente de nomination.

Ne suscitant ni commentaires ni questions, la liste des cours de l'unité TECFA pour l'année académique 2016-2017 est approuvée à l'unanimité (12 voix).

## **5. CAS « AUTISME : DIAGNOSTIC, INTERVENTION ET RECHERCHE » [NOUVELLE FORMATION]**

- **Projet de convention, de règlement d'études et de plan d'études**

Le dynamisme actuel dans le domaine de l'autisme et les connaissances générées nécessitent d'actualiser les modèles de compréhension de l'autisme afin que les professionnels puissent s'approprier de nouvelles approches et compétences et ainsi améliorer la qualité de l'accompagnement des individus et de leurs familles. Afin de répondre au besoin de formation, l'Université de Genève, par ses Facultés de médecine et de psychologie et sciences de l'éducation, et la HES-SO, par sa Haute Ecole de Travail social, proposent dès octobre 2016, le Certificat de formation continue en autisme : diagnostic, intervention et recherche.

Ce programme d'études est également le fruit de la collaboration de plusieurs années avec les associations de terrain (parents,...).

Le CAS est délivré conjointement par l'Université de Genève et la HES-SO. Il correspond à l'acquisition de 12 crédits ECTS.

Soumis au vote, les projets de convention et de règlement d'études du CAS « Autisme : diagnostic, intervention et recherche » en formation continue sont approuvés à l'unanimité (12 voix).

Le plan d'études est adopté à l'unanimité également (12 voix).

## **6. MAS « EDUCATION INTERNATIONALE ET RECHERCHE »**

- projet de modification du règlement d'études – *pour approbation*
- projets de plans d'études des CAS et DAS – *pour adoption*

Le MAS EIR existe depuis 2013. Créé en partenariat avec l'Ecole internationale, il répond aux impératifs de formation pour les professionnels de l'éducation et à la nécessité de traiter l'éducation dans une triple perspective : internationale, comparative et interculturelle.

Les modifications au règlement d'études consistent pour l'essentiel à des changements de contenus et d'intitulés de modules, ainsi qu'à l'intégration des CAS et DAS pour la création d'un cursus de formation « englobante » comprenant 3 étapes intégrées : le CAS en éducation interculturelle, le DAS en coopération internationale en éducation et le MAS en éducation internationale et recherche.

Soumis au vote, le projet de modification du règlement d'études du MAS en « Education internationale et recherche » est approuvé à l'unanimité (12 voix).

Ne suscitant ni commentaires ni questions, les plans d'études des CAS et DAS intégrés sont adoptés à l'unanimité également (12 voix).

## **7. REFLEXION SUR L'AVENIR DE LA FACULTÉ**

- « Notre projet de la Faculté » – Version finale : discussion et validation pour transmission au décanat

Le décanat souhaite, afin de faire une synthèse de tous les travaux transmis, que le Conseil participatif lui fasse parvenir son rapport plus tôt que prévu initialement (dans les jours à venir). Le document présenté aujourd'hui est la première finalisation du travail de réflexion initié depuis le 15 janvier 2015. Il sera indiqué, en préambule, que le Conseil participatif continuera à travailler sur les thèmes non (encore) traités, faute de temps.

- *Discussion* –

## **8. DIVERS**

- Plusieurs démissions dans les différents corps représentés au CP ont été annoncées. Pensez à présenter de nouveaux candidats pour la dernière année du mandat du Conseil participatif 2013-2017 (délai 30 jours après l'annonce de la démission – les démissions seront actées en date du 09 juin 2016, dernière séance du Conseil participatif pour l'année académique 2015-2016 -> les nouvelles candidatures devront être proposées **avant le 09 juillet 2016**).
- Fête de la Faculté : jeudi 02 juin 2016 – Venez nombreux !

GE/30.05.2016/M.Philippe

Annexe 1

# Projets pour la Présidence Section Psychologie (2016-2018)

Présidence: Edouard Gentaz  
Vice-Présidence: Didier Grandjean

1

## **Solides bases**

- Une histoire (de 40 ans) prestigieuse au niveau local et international : les travaux de Piaget et ses collègues font partie des travaux les plus cités dans le monde
- Une section ayant une double exigence académique et de professionnalisation (cadres légaux, fédéral et cantonal)
- Des recherches théoriques et appliquées (finalisées) reconnues au niveau local et international
- Des formations académiques importantes, par le nombre d'étudiants (environ 1300 étudiants actuellement) et par leurs implications sociétales (formation des psychologues et logopédistes)

2

- Un nombre de personnel adapté aux exigences locales et internationales
- Des structures administratives performantes
- Des budgets conséquents (environ un budget annuel DIP de 18 millions CHF, soit 22 000 CHF par étudiants)
- Des implications fortes dans des structures interfacultaires (CISA, LIVES ) et fondations (Archives Jean Piaget)
- Intégré à une université classée parmi les 100 meilleures du monde
- Un environnement socio-économique très favorable (La Suisse est placée dans les différents classements dans les premières places ; taux chômage, PID/habitant compétitivité, etc.

3



## **Objectifs et propositions**

### **• Objectif 1: assurer les affaires courantes**

- Répartition usuel des commissions
  - Président: CPA, Renouvellement/Relève, Budget
    - KDIPS: mandat de Guido prolongé de 1 an si ok (merci!!)
  - Vice-Présidence: CPE, Opposition, Equivalence, Budget
  
- Rédiger un «guide» pour les prochaines présidences avec l'appui de Anne-Cécile
  
- Groupe de travail «Conseils et stratégies»
  - Rencontre régulière le mercredi 10h30-12h (rythme du conseil décanal) à partir du mercredi 31 aout 2016
  - Un représentant de chaque orientation

4

### **Objectif 2 : Définir une stratégie d'évaluation utile à la définition de politique et gouvernance de la section**

- Sélectionner des indicateurs (inspirés des évaluations internationales) pour mieux piloter notre section en :
  - identifiant et quantifiant ses forces/faiblesses et leurs évolutions
  - comparant ses caractéristiques avec celles d'autres sections similaires de la LERU

#### **-Au niveau recherche : Produire des connaissances de « très haute qualité »**

- Connaître l'impact global des productions tous les 4 ans : nombre de citations globales de nos travaux aussi bien dans les autres publications scientifiques (web of science, scopus ) que dans les autres domaines (google scholar)
- Rappeler notre obligation de tout saisir dans l'« Archive ouverte »

5

- Mesurer la collaboration internationale de nos recherches : % des publications avec des auteurs extérieurs à la section
- Formaliser des discussions récurrentes sur l'évaluation, la « bonne science », la bibliométrie (avantages et limites), la reproductibilité des résultats, la fraude scientifique

- **Au niveau enseignement** : % master en emploi ? % de doctorants en poste ? nombre de participants en formation continue ? enquête globale qualité ?

- **Au niveau étudiant** : % d'étudiants étrangers accueillis dans nos formations et % de nos étudiants qui font des séjours dans des universités étrangères ?,

- **Au niveau administration** : enquête globale qualité ? cercle de qualité ?

- **Au niveau cité** : conférences externes ? expertises ? interventions variées

6

### **Objectif 3: Diversifier et étendre la formation continue**

- Développer les offres de CAS intra-section : « Entrainer les compétences émotionnelles » ; « Formation de formateurs »... ; et intersections : « Médiateurs scientifiques » ; « Les handicaps », etc.
- Proposer des formations complémentaires variées à destination des anciens étudiants ayant obtenu un master et aux maîtres de stage (journées de réactualisation annuelles, journées d'études, etc.)
- Transférer des ressources de la formation initiale vers la formation continue (possibilité de modification des cahiers des charges)
- Accentuer et instituer les relations avec les différents partenaires professionnels (Développer les opérations Regards Croisés avec l'AGEPSY)

7



## **Objectif 4 : réussir la mise en œuvre des stages**

- Nouveauté
- Implications fortes
- Doubles impacts:
  - Effets bénéfiques pour la formation professionnalisante de nos étudiants ?
  - Effets sur notre réputation dans la cité ?
- Besoin de tous pour que cela marche !!

8

## **Objectif 5: Promouvoir des « valeurs » académiques communes dans les formations de base en psychologie et sciences de l'éducation**

- Création des cours communs obligatoires en Bachelor sur des contenus académiques partagés destinés aux étudiants en psychologie et sciences de l'éducation : par exemple, sur la science et ses méthodes, les approches quantitative et qualitative, l'éthique dans les recherches impliquant des humains, etc.
- Création un master jumelé psychologie-SSED concernant les personnes en situation de handicap et de vulnérabilité sociale.
- Favoriser une meilleure connaissance mutuelle des filières et des collaborations ponctuelles (par ex, Invitation de collègues de l'autre section dans des cours-séminaires, etc.).

9

